

Saint-Sylvère, 16 juillet. — "Je viens vous prier de vouloir bien publier dans les **Annales** une faveur signalée que j'ai obtenue par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire.

"J'étais atteinte d'une maladie reconnue incurable, j'en ai obtenu la guérison après la promesse faite de l'insérer dans les **Annales**.

"Dans l'effusion de mon cœur, je rends mille actions de grâces à ma douce bienfaitrice, Notre-Dame du T. S. Rosaire." — Mme Alph. Désilets.

St-Pie de Guire. — L'an dernier, j'ai été dangereusement malade. Je promis, si je revenais à la santé, de faire brûler une lampe au tombeau de Notre-Seigneur et de faire publier le fait dans les **Annales** et de m'y abonner. Je suis guérie et je viens remplir ma promesse. Autres faveurs obtenues: la guérison de mon mari, et celle de ma petite fille. — Mme Moïse Forcier.

Une famille se recommande aux prières qui se font dans le Sanctuaire, et à celles de nos abonnés, pour obtenir diverses grâces par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire.

Saint-Tite, 23 juillet. — Il y a deux ans on me devait une somme d'argent que je croyais perdue. Je l'ai recouvrée après promesse de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Antoine de Padoue et de publier dans les **Annales du T. S. Rosaire** et celles de sainte Anne. — Dame A. T.

E. Michigan Delta, 18 juillet. — Je me recommande, moi et ma famille aux prières qui se font dans le Sanctuaire. Je suis mère de famille, du moins je me considère comme telle vis-à-vis des enfants de mon mari que je voudrais élever avec l'affection et le dévouement d'une mère.

Le deuxième enfant, âgé de 13 ans, vient de faire sa première communion. Il est intelligent, je voudrais bien qu'il gardât ses bonnes résolutions. Je demande cette faveur à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Ce n'est pas trop attendre de sa bonté. — Dame N. B.

Baie Shawenegan, 23 juillet. — Je vous envoie 40 cents; vous ferez brûler une lampe, pendant une neuvaine, devant l'autel de Notre-Dame du T. S. Rosaire pour obtenir la guérison de ma petite fille qui est sous les soins des docteurs depuis un an. Priez et faites prier à cette intention. — Mme J. D.

Saint-Louis de Champlain, 25 juillet. — J'ai obtenu plusieurs faveurs spirituelles et temporelles par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Je désire faire publier l'expression de ma reconnaissance. J'ai fait mon pèlerinage en actions de grâces. — Mme A. L.

Saint-Maurice, 23 juillet. — Un père et une mère de famille, avec trois enfants, en bas âge, gravement malades, se recommandent aux prières de nos pieux abonnés. Que Notre-Dame du T. S. Rosaire leur vienne en aide dans leur affliction.

Une femme qui a abandonné les pratiques de la religion et s'oppose à ce que les membres de sa famille s'acquittent de leurs devoirs religieux. Elle est bonne pourtant à plusieurs égards. Que Notre-Dame du T. S. Rosaire lui fasse penser à son âme.